



Extrait du Collège de Neurochirurgie

<http://web5.unilim.fr/colneuro-test/spip.php?article145>

La formation des neurochirurgiens du service de santé des armées en 2009

- Partenariats - Neurochirurgie des armées -

Date de mise en ligne : mercredi 6 mai 2009

Collège de Neurochirurgie



1- Le recrutement des neurochirurgiens militaires :

Les neurochirurgiens des armées actuellement en activité ont été recrutés de deux façons. D'une part par le biais du concours de l'internat des hôpitaux jusqu'en 1985 ; depuis par le biais du concours de l'assistantat des hôpitaux des armées (après trois ans de service au sein d'une unité de l'armée comme médecin généraliste). La dernière édition ayant eu lieu en 2009. Désormais le recrutement se fera par la voie de l'examen classant national. Les candidats seront recrutés parmi les élèves des écoles du service de santé des armées (ESSA Lyon et Bordeaux) qui se porteraient volontaires pour cette discipline et à condition que des postes soient ouverts par la direction du service de santé des armées (DCSSA). Compte tenu du nombre limité de postes de neurochirurgiens à pourvoir au sein des hôpitaux d'instruction des armées (HIA) il ne pourra pas y avoir de poste ouvert chaque année. Signalons une voie spéciale de recrutement de neurochirurgiens diplômés contractuels pour une durée de deux ans renouvelable. Elle vise à permettre de palier aux pénuries temporaires.



2- Le cursus de formation des médecins et neurochirurgiens militaires :

Les deux premiers cycles de la formation des médecins militaires se font au sein des deux écoles du service de

santé des armées de Lyon et Bordeaux (cette dernière fermera en 2011). Ils suivent le même cursus que les étudiants civils à l'université de rattachement puis à l'Ecole du Val de Grâce à Paris pour le troisième cycle. Cette formation est complétée par des stages au sein des unités de l'armée française où ils font l'apprentissage des spécificités de la vie en milieu militaire. Par exemple, parachutisme, plongée, commando, alpinisme ou survie en milieu hostile. Ils suivent également des stages de médecine d'unité pour en connaître la pratique. Ensuite c'est par le biais de l'examen classant national (ECN) que les internes de spécialités sont maintenant recrutés. Ils suivront leurs stages dans les services des HIA ayant l'agrément de l'université pour accueillir des internes. Ils peuvent suivre deux à trois stages en CHU à l'image des stages interCHU. Au terme des semestres d'internat les futurs neurochirurgiens passent un concours de spécialité pour accéder au titre de spécialiste des hôpitaux des armées, équivalant au titre de PH. Certains d'entre eux seront ensuite candidats au concours de professeur agrégé du Val de Grâce dans la discipline de neurochirurgie pour assurer la formation des spécialistes et des étudiants médecins militaires en troisième cycle des études médicales.

3- Effectifs et infrastructures de la neurochirurgie militaire en 2009 :

Treize neurochirurgiens servent au sein des HIA. Deux sont anciens internes des hôpitaux, dix sont passés par la voie de l'assistantat et un est officier sous contrat. Trois HIA accueillent un service de neurochirurgie en 2009, le Val de Grâce à Paris (6 neurochirurgiens), Percy à Clamart (3) et Sainte-Anne à Toulon (4). Enfin un assistant vient d'être recruté pour débiter sa formation (DES) en 2009.

4- Les missions spécifiques de la neurochirurgie militaire



Elle assure le soutien neurochirurgical des forces armées en France et pour les opérations extérieures (OPEX) auxquelles elles participent. Elle prend en charge les militaires et leurs familles et participe au service public hospitalier en accueillant les patients de ses correspondants civils. Elle assure les soins de neurochirurgie générale (pathologie tumorale, traumatique et dégénérative) à l'exception de certaines techniques très spécifiques comme la stimulation cérébrale profonde par exemple. Les neurochirurgiens militaires ont également un rôle d'expert dans la détermination de l'aptitude à servir des militaires présentant des affections crâniocérébrales ou rachidiennes. En 2001 une équipe mobile de neurochirurgie a été mise en place, assurant une astreinte permanente. Elle permet ainsi de projeter un neurochirurgien et son équipe vers les territoires d'opérations extérieures pour rapatrier ou aller opérer sur place un militaire français blessé ou victime d'une pathologie neurochirurgicale.

Depuis 2008 elle assure une présence neurochirurgicale trois mois par an en collaboration avec les neurochirurgiens allemands au sein de l'hôpital de la Bundeswehr de Mazar e Sharif.

5- pour tout renseignement contacter un des services de neurochirurgie des HIA

La formation des neurochirurgiens du service de santé des armées en 2009

- HIA Percy, 101 avenue Henri Barbusse, 92141 Clamart, 01 41 46 61 72 ncpercy@club-internet.fr
- HIA du Val de Grâce, 74 Bd de Port Royal, 75230 Paris cedex 5, 01 40 51 43 06 neurochirvdg@hotmail.com
- HIA Sainte-Anne, 2 Bd Sainte-Anne, BP 20545, 83041 Toulon cedex 09, 04 83 16 20 00
neurochir@sainteanne.org